n° 2 ~ octobre 83

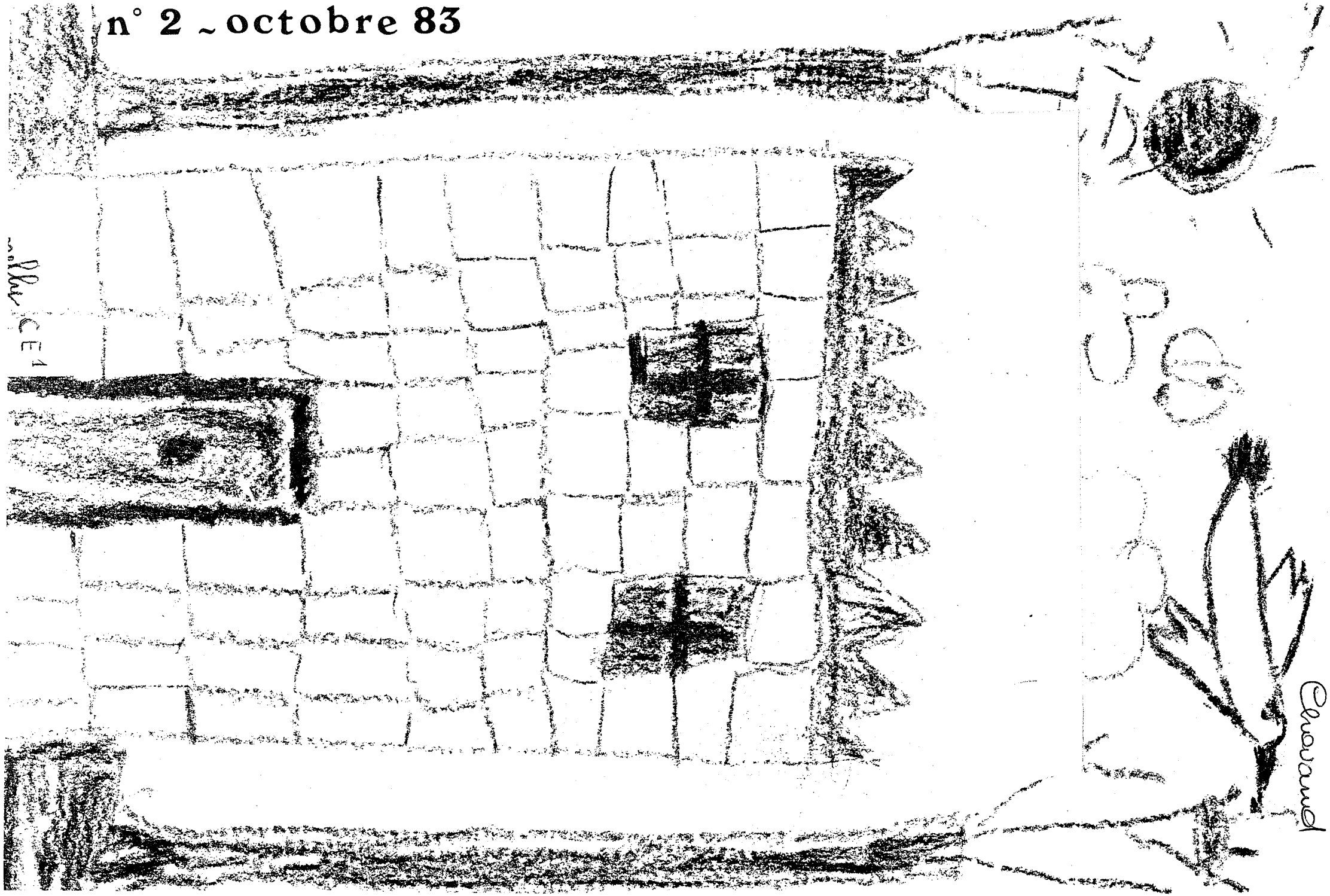

--- INFORMATIONS
MUNICIPALES ---

PERMANENCES du MAIRE et des ADJOINTS à la MAIRIE

Monsieur le Maire : sur rendez-vous

- AFFAIRES SOCIALES, ECOLES, INFORMATIONS	Mme CHAVAND	Mardi / Jeudi	de 10 h 15	à 11 h
- FINANCES, URBANISME	M. DUCLOS	Jeudi	de 9 h	à 10 h
				11 h
				10 h

A la dernière séance du 9 JUILLET 1983,

le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif pour l'exercice 1982 arrêté comme suit :

- excédent de clôture = 546 531 F et félicité Monsieur le Maire pour sa très bonne gestion.

De cet excédent, l'autofinancement obligatoire pour le budget supplémentaire de 1983 est de 361 283 F.

Le Conseil Municipal a également :

- voté le budget supplémentaire pour l'exercice 1983 s'élevant à 125 927 F pour la section de fonctionnement et à 771 658 F pour la section d'investissement,
- approuvé le dossier technique des travaux établi par la Direction départementale de l'Agriculture ainsi que des frais de mission d'un montant total de 185 703 F en ce qui concerne le 4ème tranche des travaux d'assainissement.

Pour ces travaux, une subvention d'un montant de 60 000 F doit être accordée et un emprunt de 90 000 F sera sollicité auprès de la Caisse d'Epargne et du Département :

. adjudication faite le 23 septembre 1983 à l'Entreprise COLLET pour la somme de 117 283,20 F.

Il s'agira de canaliser la sortie de la station d'épuration pour éviter les excavations de terrain.

- donné un accord de principe pour la création d'une Association des employés communaux,
- décidé l'achat d'un aspirateur pour les écoles ainsi que d'une photocopieuse pour le service information,
- décidé de confier à l'Entreprise BOUCHARD-BAZIN la réfection du mur de clôture de la Mairie,
- décidé de confier à l'Entreprise CHANUSSOT CHARDON, la réfection des cheneaux de l'école.

...

Plan d'Occupation des Sols :

Le groupe de travail du P. O. S. a déjà tenu plusieurs réunions ; d'autres suivront encore afin d'étudier une à une toutes les réclamations de l'enquête publique.

Ecoles :

Après l'aménagement de la salle polyvalente, la Classe de M. CAVASSA a, elle aussi, fait peau neuve : murs laqués, rideaux neufs, parquet et bureaux revernis. Le décor aux couleurs toniques aidera nos enfants à soutenir leur attention.

Acquisition tènement Rivoire :

Le compromis d'achat est signé, de même qu'un contrat de prêt de 600000 F à la Caisse des Dépôts ;

- un prêt départemental de 100 000 F est accordé,
- 100 000 F étaient déjà prévus au budget - La signature définitive d'acquisition ne saurait tarder.

Voirie : aménagement des chemins ruraux.

Chemin de Valency : ces travaux sont réalisés par le S. I. V. O. M. dans le cadre de l'aménagement des chemins ruraux.
Certains riverains ont profité du passage de l'entreprise pour faire aménager leurs entrées à leurs frais.

Chemin du Bouillon : en voie de réalisation.

Chemins communaux : la partie la plus défectueuse du V.C. de la Garnière a été remise en état.

Le Village s'est doté de deux corbeilles à papiers :

"La beauté d'un village, c'est aussi sa propreté".

A V I S

La Commune de POLLIONNAY recherche le plus rapidement possible un GARDE-CHAMPETRE.

Cet emploi à temps plein peut être pourvu ,

- soit par mutation d'un Agent Municipal d'une autre collectivité locale,
- soit après concours suivant le programme réglementaire, aux candidats dégagés des obligations militaires.

La rémunération de cet agent est basée sur les indices afférents à ce grade. Un logement de fonction est également envisagé.

Les candidatures sont adresser, avec curriculum vitae, à Monsieur le Maire qui fournira aux intéressés tous les renseignements complémentaires nécessaires.

Compte rendu de la séance du 3 octobre 1983

Le Conseil Municipal a :

- procédé à la répartition des subventions pour l'année 1983,
- accepté la participation financière de la Commune, d'un montant de 3 096,19 F aux frais de fonctionnement du C. E. S. de CRAPONNE en sollicitant une subvention du département,
- décidé de renouveler la prise en charge de l'étude surveillée pour les élèves de l'école primaire pour l'année scolaire en cours,
- accepté le projet de contrat de prêt d'un montant de 36 000,00 F à passer avec le département pour financer la quatrième tranche d'assainissement,
- approuvé le tableau d'amortissement et accepté le projet de contrat de prêt d'un montant de 100 000,00 F à passer avec le département pour l'acquisition du tènement RIVOIRE,
- donné son accord pour le déplacement d'unepartie du chemin rural de LA GARNIERE,
- décidé de rectifier le prix des repas du restaurant scolaire comme suit :

  * 17,40 F pour les adultes
  * 11,60 F " " enfants du primaire
  * 10,50 F " " " de la maternelle.

- donné son accord pour l'achat d'un duplicateur à alcool et d'un magnétophone à cassettes avec les fonds d'allocation scolaire des années 81/82, 82/83 et 83/84,
- décidé de régler directement à l'Administration des P. T. T. la quittance de téléphone de l'école maternelle,
- décidé de confier à l'Entreprise PROTIERE la réfection du pont bascule,
- donné son avis défavorable pour l'implantation d'une grande surface sur la Commune de GREZIEU LA VARENNE, après exposé de M. DESBOIS, Président du S. I. V. O.M.,
- donné son accord pour la reconduction des agents de l'équipement de la D. D. A. et du Cabinet LAMBERT pour la poursuite de l'élaboration du P. O. S.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du classement dans la voirie départementale du V. C. 5 de la Croix du Ban : une enquête d'utilité publique est donc prescrite par Monsieur le Préfet.

Madame CHAVAND informe du dépouillement partiel des questionnaires élaborés par la Commission des Affaires Sociales. Un bilan des besoins sera établi.

Enquête "AFFAIRES SOCIALES"

Après trois mois de labeur pour visiter chaque famille, notre enquête tire à sa fin et va pouvoir être dépouillée.

Merci à tous les bénévoles qui ont bien voulu se charger de ce travail. Merci à vous tous qui nous avez réservé votre meilleur accueil.

Les résultats du sondage seront publiés dans le prochain bulletin.

Des personnes proposent leurs services :

- pour l'aide ménagère aux personnes âgées,
- pour participer à l'animation de la Maison des Jeunes,
- pour devenir Assistante Maternelle.

Ces personnes sont priées de se faire connaître en Mairie, auprès de Madame CHAVAND.

- oo O oo -

Nous avions l'habitude de le voir ouvrir la voie avec prestance au défilé de la clique aux grandes occasions, régler la circulation et le stationnement des jours de fête, assurer le service de la Mairie, distribuer dans tous les azimuts le courrier municipal... etc. etc.

C'était "notre" Garde-Champêtre...

Depuis le 20 septembre, sa santé l'obligeant à des ménagements, M. YVOREL a laissé son poste pour profiter pleinement d'une retraite longtemps attendue.

Le repos aidant, souhaitons-lui une santé meilleure qui lui permettra de profiter le plus longtemps possible de cette retraite bien méritée.

Si nous le voyons moins souvent au village, nous le verrons bien souvent encore cultiver son jardin, fleurir son chemin et dispenser à tous son amitié.

Vers lui vont les remerciements les plus sincères de la Municipalité et de la population de Pollionnay pour ces neuf ans et demi de bons et loyaux services au profit de la collectivité.

Les membres de la Commission

--- INFORMATIONS COMMUNALES ---

APRES LA FOIRE 83

Lundi 5 septembre, midi : les buvettes sont démontées ; panneaux, poteaux, tables et bancs, sont remisés ; les balais et pelles des cantonniers ont fait leur ouvrage.

Plus rien pour signaler au passant que notre Bourg de POLLIONNAY fut amicalement envahi par une foule de plusieurs milliers de personnes.

Près de soixante-dix de nos concitoyens, le soleil aidant, ont oeuvré pour le bon déroulement et la réussite de cette journée. Que tous soient remerciés pour leurs dons divers : temps, argent, bonne volonté et amitié.

AMITIE... ! sans toi, tout est fade. Les jours gris et tristes.

A nous de te cultiver pour être encore plus nombreux ... avant la FOIRE 84.

Le Comité

Liste des numéros gagnants de la tombola de la Foire :

801	693	621	988	836	342	765
823	575	250	656	577	825	334
286	502	697	119	616	604	643
993	994	231	918	886	764	234
180	038	839	067	757	654	869
840	961	505	641	667	294	410
955	678	236	508	341	935	300
188	684	655	623	887	595	

Les lots sont à retirer chez Monsieur Maurice BOUCHARD, Entreprise de Maçonnerie, LA POIZATIERE à POLLIONNAY, avant le 31 octobre.

Les lots non retirés à cette date resteront acquis au Comité de la Foire.

N.B. Certains numéros donnés "gagnants" par les courses de chevaux correspondaient à des billets invendus. Un tirage complémentaire a été effectué.

o
o o

ASSOCIATION des FAMILLES

La Foire du 4 septembre s'est bien passée et une équipe dynamique a eu la lourde charge d'organiser et d'animer cette journée. Merci à toutes et à tous qui ont apporté leurs bras et leurs idées.

L'exposition sur le Vieux Pollionnay a obtenu un très gros succès. Nous remercions vivement tous ceux qui, soit par le prêt d'objets, soit par leur collaboration amicale, nous ont permis de la réaliser.

(Association des Familles - suite)

Les repas froids ont eu un peu moins de convives que les années précédentes (75 au lieu de 115). Le profit reste destiné à compléter l'apport financier important de la Commune pour le banquet des Anciens.

Reprise des activités

Dans l'ensemble, toutes les activités ont repris ou vont reprendre :

- gymnastique de détente, pour dames :

LE LUNDI SOIR

Responsable : Mme VALCARCELLE, au Bourg.

- gymnastique et danse, pour enfants :

LE MERCREDI MATIN

Responsable : Mme RABAUD, au Bourg.

- cours de couture :

en période scolaire uniquement - LES VENDREDIS APRES-MIDI
Responsable : Mme RABAUD, au Bourg.

Les tarifs ne pourront être établis qu'en fonction du nombre d'inscrits.

Nous rappelons que l'Association organise un ramassage de vieux papiers. Une benne sera à votre disposition sur la place de la Bascule, près du dépôt de verres perdus,

les 22 et 23 OCTOBRE.

Vous pourrez y déposer : journaux, illustrés et cartons, en les classant par catégorie.

o
o o
o

LE CLUB DU TILLEUL COMMUNIQUE :

NOVEMBRE ..... Dimanche 13 : spectacle annuel offert par le Club/14 H 30

DECEMBRE ..... Jeudi 15
12 H 30 : repas de NOEL du Club du Tilleul.

A.S.C.P.

La Saison 83/84 de foot est commencée. Trois équipes de l'A.S.C.P. sont engagées.

L'équipe SENIOR opère en 1ère série, poule D. Les entraînements sont assurés par Ph. SPINOSI et D. RABAUD.

Nous comptons sur nos supporters.

(A.S.C.P./suite)

Voici le calendrier :

ALLER	RETOUR		
18. 9. 83	15. 01. 84	VILLE-DARBE	A. S. C. P.
25. 9. 83	22. 01. 84	A. S. C. P.	CRAPONNE
9.10. 83	29. 01. 84	A. S. C. P.	CHANDIEU
16.10. 83	5. 02. 84	ST CYR	A. S. C. P.
23.10. 83	26. 02. 84	A. S. C. P.	BEYNOST
30.10. 83	4. 03. 84	CHARCY	A. S. C. P.
6.11. 83	18. 03. 84	GENIVAL	A. S. C. P.
20.11. 83	25. 03. 84	A. S. C. P.	DARDILLY
27.11. 83	1. 04. 84	A. S. C. P.	MASSIEUX
4.12. 83	29. 04. 84	VILLEURBANNE/Brosses	- A. S. C. P.
11.12. 83	6. 05. 84	A. S. C. P.	ORLIENAS

Les jeunes Pupilles, Poussins et les débutants se retrouvent le mercredi après-midi au stade avec Jean BLIEU.

Mais 24 jeunes, c'est beaucoup et le responsable souhaite très vivement l'aide d'une ou de deux autres personnes. Il ne sera sans doute pas possible de fonctionner ainsi la saison prochaine.

Nos déplacements du samedi (2 équipes) engendrent pas mal de difficultés. Heureusement bon nombre de parents se rendent disponibles pour assurer le transport de nos petits.

Nous comptons sur tous !

ALLEZ LES BLEUS !

-ooOoo-

GROUPE FOLKLORIQUE

Chers amis,

L'activité danse folk repart pour un 4ème tour !

Conditions à respecter pour prendre le départ :

1°) se libérer 2 H tous les 15 jours (si tout va bien, ce sera comme l'année dernière de 18 H 30 à 20 H 30 le mercredi ou le jeudi),

2°) être décidé à retrouver la forme que l'on a perdue pendant ses vacances,

3°) avoir envie de danser dans une ambiance sympa et détendue,

4°) bien astiquer ses baskets.

Nous réclamons vivement quelques renforts masculins pour une meilleure répartition des rôles.
Des séances d'initiation seront organisées en début de trimestre afin de permettre aux débutants de réussir leurs premiers pas.

Vous ne serez pas déçus si vous téléphonez au [illegible]. 10. 60 (en dehors des heures de classe)

" LE PACIFIC "

Maison des Jeunes

Après ces quelques mois de vacances, la maison des Jeunes reprend ses activités.

C'est ainsi que nos soirées d'animation reprendront le samedi 22 octobre. Cette activité se renouvellera le troisième samedi de chaque mois. Ces soirées seront annoncées par voie d'affiche.

Pour permettre la rencontre de tous, "LE PACIFIC" organise cette année deux sorties de SKI (piste et fond).

La première aura lieu le 29 janvier 1984 et la seconde le 18 mars 1984.

De plus amples précisions vous seront communiquées dans le courant du mois de Janvier mais nous vous attendons tous très nombreux.

"LE PACIFIC" est aussi propriétaire d'un matériel de développement pour la photo mais nous aimerions trouver une ou plusieurs personnes qui seraient intéressées pour la mise en place d'un club photo.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à :

M. MARIGNIER Maurice	- VALENCY -	Tél. 848. 13. 88
M. MARIGNIER Roger	d°	d°
M. ROUX Philippe	- LA POIZATIERE -	848. 11. 48

LES CLASSES EN 4

ont balayé les 3. Pour assurer la relève, ils doivent se mettre en ... QUATRE et compter sur la gentillesse et le dynamisme de tous les habitants et amis de POLLIONNAY.

A tous, nous disons un grand merci pour leur accueil au muguet du 1er MAI, aux brioches de la Foire, pour leur participation à la ST JEAN et aux bals des 3 et 4 septembre.

POLLIONNAY sait et aime s'amuser. Bravo !

Nous vous attendons nombreux pour la suite des festivités, repas dansant le 12 novembre et ... à plus tard encore ...

5ème QUARATHON

Mais qu'est-ce qui les fait courir ?

212 inscrits au semi-marathon. 159 au quarathon.
Les "organisateurs" ont été débordés, il faut le reconnaître, et ont dû concentrer leurs efforts sur le premier, homologué par la Jeunesse et les Sports, au détriment du second.

Les participants, pour beaucoup, habitants de la Commune, ont dû se sentir frustrés... Qu'ils se rassurent. Nous promettons ... Croix de bois, croix de fer... de... faire "mieux la prochaine fois" et de doter le quarathon, comme son grand frère, d'un classement, lots et récompenses correspondants.

Il fera encore beau. A bientôt.

LE COMITE

CALENDRIER DU COMITE DES FETES

ANNEE 1984

Comme de coutume, le Comité des Fêtes éditera pour la fin d'année son Bulletin.

Tous les responsables des Associations et Sociétés sont priés de communiquer les dates de leurs manifestations très rapidement et de penser à nous rédiger un article sur leurs activités.

Enfin, tous les annonçeurs qui seuls, permettent l'édition de ce Bulletin, recevront bientôt une demande de renouvellement pour leur publicité. Nous espérons qu'ils voudront bien nous renouveler leur confiance et nous les en remercions par avance.

Le Comité des Fêtes et son Président

...A VOS BLOCS NOTES...

Samedi	15 OCTOBRE	: SOU des ECOLES	Soirée Cinéma : "LA GRANDE LESSIVE"
Jeudi	10 NOVEMBRE	: POMPIERS	Concours de belote 20 H 30
Vendredi	11 NOVEMBRE	: FETE DE L'ARMISTICE :	10 H Messe, 11 H Défilé - décorations et récompenses -
Samedi	12 NOVEMBRE	: Soirée des classes en 4	
Samedi	19 NOVEMBRE	: Société de CHASSE :	20 H 30/ Soirée CHEVREUIL
Samedi	3 DECEMBRE	: Banquet STE BARBE :	12 H 30
Dimanche	4 DECEMBRE	: A.C.-P.G.-A.C.T.M. :	Concours de belote 14 H
Dimanche	11 DECEMBRE	: SOU des ECOLES	ARBRE DE NOEL 15 H

LES MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMENT LEURS AMIS DE POLLIONNAY QU'IL EST POSSIBLE QUE PARFOIS QUELQUES TEXTES SOIENT TRES LEGEREMENT MODIFIES POUR LES BESOINS DE LA MISE EN PAGE.

LE PROCHAIN BULLETIN (N° 3) EST PREVU EN JANVIER 1983.

PENSEZ A VOS ARTICLES POUR LE 12 DECEMBRE.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE HAMEAU, DE VOTRE VILLAGE, DE VOTRE PASSE-TEMPS FAVORI, DE VOTRE SPORT PREFERE...

BONNE FIN D'ANNEE A TOUS !